



**2021**

**CHAMPIONNATS CANADIENS  
SENIOR D'HALTÉROPHILIE  
VIRTUEL**

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

HORAIRES, FORMULAIRES

et DATES LIMITES

9 au 11 juillet 2021

Chers amis,

Au nom de l'Association d'haltérophilie de l'Ontario, nous sommes honorés d'inviter vos athlètes, entraîneurs, officiels techniques, personnel d'équipe et spectateurs à participer aux Championnats canadiens seniors d'haltérophilie 2021, qui se dérouleront virtuellement pour la première fois dans l'histoire du Canada, du 9 au 11 juillet 2021.

Nous souhaitons bonne chance à votre équipe et espérons que cet événement sera une source de motivation et d'excitation jusqu'à ce que nous puissions concourir ensemble à l'avenir.

L'Association d'haltérophilie de l'Ontario

<b>Championnats Canadiens Senior D'haltérophilie</b>	
<b>Section</b>	<b>Page</b>
Détails de la compétition	<a href="#">4</a>
Normes de qualification / standard minimaux de performance	<a href="#">5</a>
Admissibilité	<a href="#">6</a>
Frais d'inscription, formulaires d'inscription et dates limites	<a href="#">7</a>
Récompenses	<a href="#">8</a>
Responsabilités des associations provinciales et du comité d'organisation	<a href="#">9</a>
Horaire provisoire	<a href="#">13</a>
Format en ligne - Règles et règlements techniques de la compétition	<a href="#">14</a>
Formulaire de renonciation et antidopage	<a href="#">19</a>

# RÈGLEMENTS

## **PRÉAMBULE:**

L'OWA reconnaît que les athlètes, les entraîneurs et les clubs ont enduré une période de préparation longue et incertaine pour cette saison de compétition. Nous espérons que cet événement pourra fournir un élément de familiarité et d'enthousiasme pour les athlètes qualifiés. Les objectifs de ce concours comprennent:

- Une occasion pour les associations provinciales affiliées à la CWFHC d'inscrire des athlètes qui ont atteint les normes de qualification.
- Offrir aux athlètes admissibles la possibilité de participer à une compétition de niveau national.
- Offrir au comité organisateur l'occasion d'organiser un événement divertissant qui permet aux participants de participer à une compétition dans un environnement sécuritaire.
- Fournir aux athlètes la possibilité de se qualifier en vue de compétitions internationales telles que déterminées par la CWFHC..

## **1. TITRE DE LA COMPÉTITION :**

Championnats canadiens seniors d'haltérophilie 2021 (CCSR-2021) (la « compétition »).

## **2. DATES DE LA COMPÉTITION :**

10 - 11 juillet 2021. Des séances supplémentaires peuvent être ajoutées le vendredi 9 juillet 2021 selon le nombre total d'inscriptions reçues.

## **3. ORGANISATEURS :**

Association d'haltérophilie de l'Ontario, approuvée par la CWFHC.

Courriel OWA: [competition@onweightlifting.ca](mailto:competition@onweightlifting.ca)

## **4. ORGANISME D'ACCREDITATION :**

Canadian Weightlifting Federation Haltérophile Canadienne («CWFHC»).

## **5. LIEU DE LA COMPÉTITION :**

Cet événement se déroulera en ligne. Les organismes provinciaux doivent veiller à ce que les athlètes aient accès aux équipements et à un espace de compétition appropriés qui répondent aux normes décrites dans ce document.

## **6. ÉVÉNEMENTS :**

Femmes (10): 45, 49, 55, 59, 64, 71, 76, 81, 87, 87+ kg

Hommes (10): 55, 61, 67, 73, 81, 89, 96, 102, 109, 109+ kg

## **7. STANDARDS MINIMAUX DE PERFORMANCE :**

<b>FEMMES - Catégories / Standards pour les championnats canadiens seniors</b> <i>(tous les standards et catégories sont présentés en kilogrammes)</i>										
<b>Categorie</b>	<b>F45</b>	<b>F49</b>	<b>F55</b>	<b>F59</b>	<b>F64</b>	<b>F71</b>	<b>F76</b>	<b>F81</b>	<b>F87</b>	<b>F87+</b>
<b>Standard minimum de performance</b>	116	138	149	160	168	161	176	172	179	193

<b>HOMMES - Catégories / Standards pour les championnats canadiens seniors</b> <i>(tous les standards et catégories sont présentés en kilogrammes)</i>										
<b>Categorie</b>	<b>M55</b>	<b>M61</b>	<b>M67</b>	<b>M73</b>	<b>M81</b>	<b>M89</b>	<b>M96</b>	<b>M102</b>	<b>M109</b>	<b>M109+</b>
<b>Standard minimum de performance</b>	186	209	227	242	254	259	275	272	280	298

## **8. TOTAL D'INSCRIPTION :**

1. On s'attend à ce que les athlètes soumettent, comme total d'inscription, le total qu'ils ont réalisé dans une compétition sanctionnée par l'association provinciale dont il ou elle est membre en règle, ou à une compétition de plus haut calibre.

2. En cas de blessure, l'athlète peut soumettre un total d'inscription inférieur au total de qualification qu'il a obtenu. Tout total d'inscription soumis doit au moins correspondre au standard minimum de performance pour les championnats canadiens seniors tel qu'établi par la CWFHC.

3. Les athlètes ne sont pas autorisés à soumettre un total d'inscription supérieur au total obtenu lors des qualifications.

4. Si un athlète se qualifie dans deux catégories de poids corporel, les mêmes règles s'appliquent. Les athlètes doivent soumettre, comme total d'inscription, le total qu'ils ont obtenu lors des qualifications (ou plus bas, comme indiqué ci-dessus) dans la catégorie dans laquelle ils ont l'intention de concourir.

## **9. CATÉGORIE DE POIDS :**

1. Les athlètes peuvent passer à une catégorie de poids corporel plus élevée tant qu'ils ont satisfait au standard minimum de performance.
2. Les associations provinciales, au nom des athlètes, doivent déclarer un changement de catégorie de poids corporel au plus tard à la réunion de vérification le 8 juillet 2021.
3. Les athlètes ne peuvent pas changer de catégorie de poids corporel le jour de la compétition. Les athlètes qui ne parviennent pas à atteindre leur catégorie de poids déclarée dans l'heure suivant leur pesée ne seront pas admissibles à la compétition.

## **10. PARTICIPANTS :**

### **10.1 ADMISSIBILITÉ:**

La compétition est ouverte à tous les athlètes qualifiés nommés par leurs associations provinciales ou territoriales respectives qui répondent aux critères de qualification.

Un athlète participant à une compétition nationale doit être:

1. Un membre dûment affilié de son association d'haltérophilie provinciale / territoriale (« AP»), en règle; *et*
2. un citoyen canadien ou une personne possédant le statut de résident permanent au Canada.

Les entraîneurs et officiels techniques inscrits pour participer à la compétition par leur association d'haltérophilie provinciale/territoriale respective doivent être:

1. membres dûment affiliés de leur AP respective, en règle.

Toute question concernant l'admissibilité doit être adressée lors de la réunion de vérification des inscriptions le 8 juillet 2021. Nous encourageons les chefs d'équipe à apporter des copies de la preuve de citoyenneté ou de statut de résident permanent des membres de leur équipe au cas où cela serait demandé. L'admissibilité des athlètes ne peut être contestée après la vérification des inscriptions.

### **10.2 ATHLÈTES NON QUALIFIÉS :**

Les AP respectifs peuvent nommer 4 athlètes supplémentaires qui n'ont pas atteint la norme de qualification, à condition qu'ils aient 24 ans ou moins (calculés dans l'année civile de l'anniversaire de l'athlète, 2021; c'est-à-dire les athlètes nés en 1997 ou après).

REMARQUE : Les athlètes non qualifiés ne peuvent pas concourir plus de deux fois aux Championnats canadiens seniors d'haltérophilie. Les athlètes doivent atteindre la norme pour

concourir aux Championnats canadiens senior d'haltérophilie après deux ans en tant qu'athlète non qualifié.

## **11. INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS :**

Les formulaires d'inscription pour tous les athlètes doivent être soumis par l'association provinciale respective d'un athlète en leur nom.

Formulaire d'inscription préliminaire de l'équipe - Le formulaire d'inscription préliminaire d'équipe doit être reçu par l'OWA au plus tard à minuit le 11 juin 2021.

Formulaire d'inscription final de l'équipe - Le formulaire d'inscription final de l'équipe, et tous les paiements pertinents, doivent être reçus par l'OWA au plus tard à minuit le 18 juin 2021.

### **11.1 FORMULAIRES D'ENTRÉE :**

Les formulaires d'inscription (préliminaires et finaux) doivent être envoyés à l'adresse électronique ci-dessous:

Amanda Braddock, administratrice du concours  
courriel: [competition@onweightlifting.ca](mailto:competition@onweightlifting.ca)

**N'envoyez pas de paiement à l'adresse ci-dessus. Les virements électroniques doivent être effectués uniquement à l'adresse courriel du vice-président des finances ci-dessous.**

## **12. CONDITIONS FINANCIERES :**

### **12.1 FRAIS D'INSCRIPTION :**

85 \$ par athlète

Il n'y a pas de frais pour les entraîneurs, les officiels techniques, ou les chefs d'équipe.

Chaque AP est également responsable des frais d'inscription payables à la CWFHC. Pour cette compétition, les frais seront de 60 \$ par athlète.

### **Officiels techniques nommés**

- Chaque province doit nommer un officiel technique qui sera disponible pour une journée de l'événement.
- Chaque cinquième athlète inscrit par une province a besoin d'un (1) officiel technique supplémentaire pour une journée de service.

## **12.2 COLLECTE :**

Les associations provinciales et territoriales sont responsables de la collecte de tous les frais auprès de leurs participants respectifs.

### **Paielements**

Date limite : Doit être reçu avant le 18 juin 2021

Payer à : Association d'haltérophilie de l'Ontario % Vice-président des finances, George Vlahos

Méthode : transfert électronique à [vpfinance@onweightlifting.ca](mailto:vpfinance@onweightlifting.ca)

Envoyer avec : Formulaire d'inscription final de l'équipe

## **12.3 PAIEMENT DES FRAIS:**

Un paiement par virement électronique pour couvrir tous les frais d'inscription d'équipe pour chaque association provinciale et territoriale doit être reçu par l'OWA au plus tard à minuit le 18 juin 2021.

### **PAIEMENT:**

Les virements électroniques doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous:

Association d'haltérophilie de l'Ontario % George Vlahos, vice-président des finances  
courriel: [vpfinance@onweightlifting.ca](mailto:vpfinance@onweightlifting.ca)

## **13. PRIX :**

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées pour le « Total » uniquement dans chaque catégorie de poids corporel.

Prix des meilleurs athlètes, hommes et femmes, basés sur la formule Sinclair (calculée sur le poids corporel exact).

Des trophées d'équipe seront décernées aux meilleures équipes masculines et féminines. Il n'y aura pas de prix d'équipe combinés. Les récompenses d'équipe sont basées sur la notation IWF pour le Total.

En cas d'égalité:

- a) L'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de premières places sera déclarée gagnante ;
- b) Si elles sont encore à égalité, l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de deuxième place sera déclarée gagnante ;
- c) Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points Sinclair en tête de la classe sera déclarée gagnante.

Les athlètes qui n'obtiennent pas de total ne peuvent pas contribuer aux points d'équipe. Les points sont gagnés en Total seulement.



Les prix seront expédiés aux associations d'haltérophilie provinciales ou territoriales, qui les enverrons ensuite aux médaillés.

#### **14. HÉBERGEMENT ET TRANSPORT :**

Comme cet événement est entièrement virtuel, les athlètes sont responsables de leur propre transport et hébergement dans un lieu de compétition approprié, si nécessaire.

#### **15. RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES ET AUTRES :**

##### **Associations provinciales / territoriales (AP)**

- Les AP collectent auprès de leurs membres de délégation et paient par la suite les frais désignés pour chaque athlète avant le 18 juin 2021. Les délégués qui ne participent pas aux championnats canadiens ne paient pas ces frais d'inscription.
- Chaque AP est également responsable des frais d'inscription payables à la CWFHC. Pour cette compétition, les frais seront de 60 \$ par athlète.
- Chaque AP participant à la compétition le fait à ses propres risques et à ceux de ses membres individuels. Les associations provinciales et territoriales doivent assumer l'entière responsabilité morale et financière de la participation de leurs membres, quant à leur santé et en cas d'accidents ou de dommages.
- Veiller à ce que la renonciation / décharge médiatique (fourni à la fin du présent règlement) soit signé par tous les participants. De plus, assurez-vous qu'un parent / tuteur signe la renonciation / la décharge médiatique pour tous les participants mineurs (âgés de moins de 18 ans à la date de signature du document). Sans ce document signé, les participants ne pourront pas participer à l'événement.
- Chaque P / T est responsable des dépenses de ses officiels techniques sélectionnés. Veuillez vous assurer que l'adresse courriel et l'adresse postale des officiels techniques sont également notées afin que le comité d'organisation puisse distribuer le calendrier des officiels techniques.
- Le formulaire d'inscription préliminaire fourni par l'AP contiendra les noms des athlètes, les adresses courriel, la catégorie, le total et la date de la compétition au cours de laquelle le total a été atteint. Le fait de fournir le nom, l'adresse postale et le courriel de l'athlète au CWFHC / OWA indique que l'athlète autorise la CWFHC à fournir le nom, le numéro de téléphone, l'adresse postale et le courriel au CCES. Tous les athlètes participants à la compétition sont tenus de s'inscrire au groupe national d'athlètes du CCES et doivent remplir et signer le contrat du groupe national d'athlètes ci-joint.

## **Athlètes**

- Chaque athlète qui souhaite participer à la compétition autorise, par son inscription à la compétition, le directeur de l'AP dont il / elle est membre à fournir son information à la CWFHC, que la CWFHC fournira à la CCES. Il s'agit d'une exigence de la Politique canadienne antidopage - PCA.
- Le CCES, par le CWFHC, fournira aux athlètes des instructions pour suivre un cours antidopage en ligne. L'athlète doit terminer le cours en ligne avant le 2 juillet 2021 (à confirmer). Les athlètes doivent informer leur association provinciale une fois le cours terminé.
- Chaque AP doit s'assurer que la renonciation / décharge médiatique (fournie séparément) est signée par tous les athlètes et remise à l'OWA avant la vérification des inscriptions. Veuillez envoyer toutes les déclarations de renonciation sous la forme d'un seul document PDF. De plus, chaque AP doit s'assurer qu'un parent / tuteur signe la renonciation / la décharge médiatique pour tous les participants mineurs (âgés de moins de 18 ans à la date de signature du document). Sans ce document signé, les participants ne pourront pas participer à la compétition.

## **16. OFFICIER :**

- Obligations de la province organisatrice - nommer un responsable de la compétition et des assistants appropriés, pour assurer le bon déroulement de la compétition, y compris la vérification de la nomination finale des athlètes dans les catégories lors de la vérification des inscriptions.
- Obligations des provinces participantes – elles doivent, en utilisant tous les formulaires d'inscription, soumettre les noms de leurs arbitres de niveau national ou supérieur qui souhaitent officier aux championnats avant le 11 juin 2021. L'OWA transmettra une liste d'officiels qualifiés à la CWFHC avant le 18 juin 2021. Une adresse postale ou courriel est requise pour la communication des affectations des arbitres à la compétition.

Une réunion pour les officiels techniques aura lieu le 8 juillet 2021 de 19 h à 20 h HAE.

En raison de la nature virtuelle de cet événement, il n'y aura pas de promotion ni de reclassement des certifications des officiels techniques.

**17. ÉVALUATION PRATIQUE POUR LES ENTRAÎNEURS – COMPÉTITION DÉVELOPPEMENT :**

Les entraîneurs qui souhaitent être évalués pour la *certification provisoire* de niveau compétition développement lors de cet événement doivent contacter le responsable de leur AP pour collaborer avec le comité national des entraîneurs. Les frais habituels de 100,00 \$ par évaluation s'appliqueront. Les entraîneurs qui obtiennent la certification provisoire seront toujours tenus de subir une évaluation en personne à une date ultérieure pour une certification complète en tant qu'entraîneurs – compétition développement.

## HORAIRE ET DATES LIMITES

Date	Action
2 juin 2021	Distribution du règlement de compétition
11 juin 2021	Date limite d'inscription préliminaire des équipes provinciales
11 juin 2021	Nominations des officiels techniques par les associations provinciales
<b>18 juin 2021</b>	<b>Formulaire d'inscription final de l'athlète avec tous les paiements reçus</b>
8 juillet 2021	Réunion technique pour les officiels et vérification des inscriptions finales
10 juillet 2021	Compétition
11 juillet 2021	Compétition

2021 CCSR - Règlement de la compétition

HORAIRE PROVISOIRE DE LA COMPÉTITION				
Le samedi 10 juillet 2021 (toutes les heures sont HAE)				
SÉANCE	CATÉGORIES		PESÉE	COMPÉTITION
1	Femmes	45, 49, 55 kg	08h30.	10h30
2	Hommes	55, 61, 67 kg	10h30	12h30
3	Femmes	59, 64kg	12h30	14h30
4	Hommes	73, 81 kg	14h30	16h30
5	Femmes	71, 76kg	16h30	18h30
Le dimanche 11 juillet 2021 (toutes les heures sont HAE)				
6	Hommes	89 kg	09h00	11h00
7	Femmes	81, 87, 87+ kg	11h00	13h00
8	Hommes	96, 102 kg	13h00	15h00
9	Hommes	109, 109+ kg	15h00	17h00

Dans le cas où 100 inscriptions ou plus sont reçues avant la date limite d'inscription finale, une séance peut être programmée le vendredi 9 juillet 2021. L'horaire provisoire et les athlètes inscrits seront mis à jour après la date limite d'inscription préliminaire le 11 juin 2021 et de nouveau après la date limite d'inscription finale le 18 juin 2021.

L'horaire FINAL sera publié après la vérification des inscriptions finales le jeudi 8 juillet de 20 h à 21h EDT.

Avec 9 athlètes et plus dans un groupe, il n'y aura pas de pause entre l'arraché et l'épaulé-jeté.

## CHAMPIONNATS CANADIENS SENIORS 2021 - EN LIGNE

### RÈGLES ET EXCEPTIONS DE LA COMPÉTITION

La compétition suivra les règles techniques de l'IWF (disponibles [ici](#)) dans la mesure du possible.

#### HORAIRE DE LA COMPÉTITION

1. La pesée débutera 2 heures avant le début de la compétition.
2. Les présentations des athlètes auront lieu 10 minutes avant le début de la séance.
3. La liste de départ de la séance sera fournie peu de temps après la fin des pesées, par téléchargement sur un disque partagé qui sera disponible avant la compétition.

#### CHARGEMENT ET TIMING

1. L'horloge commencera immédiatement une fois que l'athlète est en vue et que le poids est vérifié.
2. Avant chaque tentative, l'athlète doit tourner la barre chargée à 45 ° vers la caméra afin que les officiels puissent vérifier le poids sur la barre. Lorsque les officiels sont incertains du poids sur la barre, l'entraîneur doit décrire le poids chargé pour les officiels.
3. Les athlètes doivent avoir chargé leur prochain poids avant d'être appelés. Il est recommandé d'avoir quelqu'un qui fait le chargement pour l'athlète.
4. Les athlètes qui tentent deux essais consécutifs, il a droit à un délai de 2 minutes pour commencer sa prochaine tentative. Ce délai de 2 minutes démarre dès que l'augmentation automatique est déclarée. L'horloge s'arrêtera après qu'un changement a été déclaré jusqu'à ce que le commissaire enregistre le changement. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé pour charger la barre.
5. Si la connexion de la caméra est perdue, aucun délai supplémentaire ne sera accordé à l'athlète.
6. Si un athlète rate une tentative en raison de problèmes de connexion, le temps de l'athlète expirera et une tentative supplémentaire ne sera pas accordée.

#### SIGNAL D'ABAISSEMENT

1. Aucun signal officiel d'abaissement ne sera donné.
2. L'athlète décide à sa discrétion si sa levée est terminée selon les règles.
3. L'athlète doit abaisser l'haltère devant le corps en relâchant sa prise sur l'haltère uniquement après avoir passé le niveau des épaules.
4. Les officiels peuvent refuser une levée à leur discrétion s'ils déterminent que l'athlète n'était pas immobile ou dans la bonne position avant d'abaisser la barre.
5. Tout contact de la barre avec les pieds constitue une levée incorrecte et la tentative de l'haltérophile sera considérée comme incomplète.

### EXCEPTIONS À IWF TCRR

1. Les athlètes n'ayant pas de levées valides à l'arraché seront autorisés à continuer dans l'épaulé-jeté
2. Aucune plate-forme de compétition n'est requise ; toutefois, la zone de levée doit être délimitée par du ruban adhésif. La zone de levée ne doit pas dépasser 4m x 4m.
3. Des allocations d'équipement seront fournies pour cette épreuve de qualification ; voir Équipement ci-dessous.

### **EXIGENCES TECHNIQUES ET INSTALLATIONS**

#### ZOOM

1. Il est recommandé de télécharger l'application Zoom (Zoom Client for Meetings, disponible [ici](#)) sur tous les ordinateurs portables orientés vers la plateforme.
2. Pour la plate-forme de pesée et de compétition, veuillez vous assurer que votre « nom » Zoom est votre nom tel qu'il figure sur la liste de départ. Pour les clubs avec plusieurs haltérophiles utilisant le même écran pour la pesée ou la compétition dans la même séance, veuillez utiliser le nom du club comme nom Zoom.

#### CAMÉRA FACE À LA PLATEFORME

1. Un ordinateur portable ou un téléphone équipé d'une caméra et de l'application Zoom doit être centré et placé en hauteur, à une distance suffisante de la plateforme pour montrer clairement l'athlète en extension lorsqu'il exécute un jeté. La barre entière doit être visible tout au long de la levée. La caméra ou l'ordinateur portable ne peut pas être placé directement sur le sol, il doit être surélevé.
2. Il est recommandé que l'ordinateur portable face à la plateforme utilise une connexion câblée, reliée directement au routeur.
3. Dans certains cas, l'utilisation d'un téléphone intelligent connecté à un réseau cellulaire sans fil (wifi) peut entraîner des frais de téléphone ou de données à longue distance. Vérifiez attentivement votre connexion wifi.
4. Assurez-vous que tous les appareils sont complètement chargés ou connectés à une source d'alimentation avant l'événement.

### **ÉQUIPEMENT**

#### LA BARRE, LES DISQUES ET LES COLLIERS

1. Toutes les tentatives doivent être chargées selon les normes de compétition de l'IWF - seule exception à la norme IWF sera l'allocation de colliers à ressort et les disques de 2,5 kg à la place des colliers de compétition de 2,5 kg. Les athlètes doivent s'assurer qu'ils auront accès à tout l'équipement nécessaire pour le chargement prévu de la compétition.
2. Les barres et les disques de compétition peuvent être de n'importe quelle marque, mais doivent être mesurées en kilogrammes. Les disques noirs en caoutchouc mesurés en

kilogrammes sont acceptables, cependant, leurs rebords doivent être marqués de ruban adhésif aux couleurs IWF respectives et seront confirmées lors de la pesée. L'athlète est responsable de mentionner le contrôle de l'équipement aux officiels de la pesée.

### PLATEFORME

1. La plateforme de compétition peut être une zone en bois ou en caoutchouc de 4 m x 4 m ou moins. Cette zone doit être clairement marquée avec du ruban adhésif. Les athlètes qui utiliseront une plateforme inférieure à 4 m x 4 m doivent rester à l'intérieur de la zone marquée pour une tentative réussie.
2. Toute fenêtre ou source lumineuse derrière la plate-forme doit être complètement bloquée ou couverte ne pas provoquer d'éblouissement..

### TENUE

1. Les athlètes doivent suivre les directives de l'IWF en matière de tenue vestimentaire. Un maillot de compétition doit être porté par tous les haltérophiles.

### PESÉE

1. L'athlète ou l'hôte du club de compétition fournira une balance électronique lisible.
2. La balance doit être placée sur une surface plane et de niveau sans tapis.
3. Assurez-vous que la balance est située dans une pièce avec une bonne puissance wifi ou qu'elle est effectuée sur un ordinateur connecté à un routeur. Il est recommandé aux athlètes de se faire assister par quelqu'un lors de la pesée.
4. Les athlètes sont priés de se connecter à l'appel au moins 15 minutes avant le début des pesées
5. Les athlètes seront placés dans la salle d'attente Zoom jusqu'à ce qu'ils soient admis à l'appel par numéro de lot.
6. Les athlètes de 18 ans et plus devront présenter une pièce d'identité avec photo comme preuve d'identité lors de l'appel.

---

**Pendant la pesée, les athlètes DOIVENT porter un maillot en tout temps sans chaussettes, chaussures et montres ni bracelets.**

**Les athlètes NE seront PAS autorisés à se peser sans maillot.**

**Tout athlète ne respectant pas les directives vestimentaires lors des pesées sera disqualifié.**

---

7. Une allocation de 0,3 kg sera prévue pour le poids du maillot (par exemple, un athlète de 64 kg sera autorisé à peser jusqu'à 64,3 kg).



8. Pour plus de clarté, cette allocation s'appliquera également à l'extrémité inférieure de la classe de poids suivante (c'est-à-dire qu'un athlète de 71 kg pèserait, en maillot, entre 64,4 kg et 71,3 kg).
9. Selon [IWF TCRR-2020, 6.4.14](#): Un athlète dont le poids ne dépasse pas la catégorie de poids corporel dans laquelle il est officiellement inscrit n'est pesé qu'une seule fois. Un athlète qui est inférieur ou supérieur à sa catégorie de poids corporel officiellement inscrite peut retourner dans la salle de pesée autant de fois que nécessaire pour atteindre sa catégorie de poids corporel.
10. Selon [IWF TCRR-2020, 6.4.15](#): Un athlète qui ne parvient pas à atteindre le poids corporel de la catégorie dans laquelle il /elle inscrit(e), et ce dans le temps de pesée alloué, sera exclu de la compétition.

#### Calibration de la balance

11. La balance sera calibrée avec une seule plaque de 20 kg ou plus. La plaque doit avoir une tolérance de 0,3 kg. Vérifiez votre équipement avant l'événement.
12. Il sera demandé à l'athlète de montrer la balance à 0,0, de placer la plaque sur la balance, puis de montrer la balance avec le poids affiché.
13. Pendant la pesée en cours, l'athlète sera invité à montrer la balance à 0,0, à monter sur la balance, puis à montrer la balance avec le poids corporel affiché.
14. L'athlète saisira ensuite ses tentatives d'ouverture dans la boîte de discussion, configuré sur Everyone (Tout le monde), et déclarera verbalement ses tentatives d'ouverture à l'officiel de pesée.
15. L'officiel de pesée répétera ensuite le poids corporel de l'athlète et les tentatives d'ouverture de retour à l'athlète pour confirmation.

#### RÉUNION DES OFFICIELS TECHNIQUES

Une réunion pour les officiels techniques aura lieu le jeudi 8 juillet de 19 h 00 à 20 h 00 HAE pour vérifier la connectivité Internet et couvrir le déroulement de la compétition.

#### RÉUNION DE VÉRIFICATION: Athlètes et entraîneurs

La réunion de vérification des inscriptions est recommandée pour tous les athlètes et entraîneurs et aura lieu le jeudi 8 juillet de 20 h 00 à 21 h 00 HAE, couvrant le déroulement de la compétition et d'autres détails de l'événement. Ce sera l'occasion FINALE pour les athlètes de changer de catégorie de poids corporel.

#### CONTRÔLE DU DOPAGE

1. Cette compétition est soumise au contrôle antidopage (CDS) administré par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). En conséquence, tout athlète participant à cet événement est soumis à des tests.

2. Les athlètes et les entraîneurs sont fortement encouragés à se familiariser avec les procédures et règles. Pour plus d'informations, visitez le site Web:  
<https://cces.ca/fr/zoneathlete>.
3. Si vous prenez des suppléments, des médicaments (par exemple : Ritalin, Concerta ou autres produits similaires, anti-inflammatoires, etc.) assurez-vous qu'ils sont autorisés par le CCES. Dans le cas où vous auriez besoin d'utiliser un médicament interdit pour une raison médicale légitime (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques ou AUT), vous devez en faire la demande directement auprès du CCES.
4. Veuillez noter que le cannabis est interdit en compétition et que les traces détectées dans l'échantillon d'un athlète peuvent entraîner un test positif. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site Web du CCES ici.

### RECORDS & QUALIFICATIONS

1. Aucun record canadien ne peut être établi à cet événement.
- 

### **OCCASION - COMMENTAIRE PENDANT LES CHAMPIONNATS CANADIENS SENIOR**

Cette année, les Championnats nationaux canadiens seniors seront organisés virtuellement. L'événement sera diffusé en direct sur plusieurs plateformes simultanément. L'équipe de diffusion en continu est à la recherche d'une ou deux personnes passionnées et articulées pour aider avec des commentaires en direct aux Championnats nationaux seniors de cette année, les 10 et 11 juillet 2021. Un candidat idéal devrait avoir une connaissance des statistiques sportives nationales et des faits révélateurs sur nos athlètes. Cela nécessite des recherches à jour sur les enregistrements actuels et d'autres données connexes. C'est un poste rémunéré. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Joshua Delgado avant **le 11 juin 2021** en lui envoyant un courriel à [j.delgado07@gmail.com](mailto:j.delgado07@gmail.com)

**RENONCIATION ET DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**  
**Ce formulaire doit être rempli par tous les athlètes, entraîneurs et officiels techniques**

Afin de s'inscrire et de participer au Championnat canadien senior d'haltérophilie en ligne 2021 (la « Compétition ») et à toutes les activités liées à la Compétition, le soussigné reconnaît et accepte que:

Le risque de blessure résultant des activités impliquées dans la compétition est important, y compris le potentiel de paralysie permanente et de décès, et bien que des règles, un équipement, un entraînement et une discipline personnelle particuliers puissent réduire ce risque, le risque de blessures graves existe.

JE RECONNAIS ET ASSUME LIBREMENT TOUS CES RISQUES, connus et inconnus, MÊME S'ILS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE DES RENONCIATAIRES ou d'autres personnes, et j'assume l'entière responsabilité de ma participation.

J'accepte volontiers de me conformer aux conditions générales de participation énoncées et habituelles. Toutefois, si j'observe un danger inhabituel et significatif en ma présence ou lors de ma participation, je cesserai de participer et signalerai immédiatement ce danger à l'attention de la Canadian Weightlifting Federation canadienne d'haltérophile, de l'Ontario Weightlifting Association et / ou de leurs officiels;

EN MON NOM ET AU NOM DE MES HÉRITIERS, ASSIGNÉS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS ET MEMBRES DE MA FAMILLE, JE DÉGAGE PAR LA PRÉSENTE DE TOUTE RESPONSABILITÉ LA CANADIAN WEIGHTLIFTING FEDERATION HALTEROPHILE CANADIENNE, LA ONTARIO WEIGHTLIFTING ASSOCIATION, LEURS OFFICIERS, DIRECTEURS, OFFICIELS, AGENTS ET/OU EMPLOYÉS RESPECTIFS, LES AUTRES PARTICIPANTS, LES AGENCES COMMANDITAIRES, LES ANNONCEURS ET, LE CAS ÉCHÉANT, LES PROPRIÉTAIRES ET LES BAILLEURS DES LOCAUX UTILISÉS POUR ORGANISER L'ENTRAÎNEMENT OU L'ÉVÉNEMENT (LES « RENONCIATAIRES »), À L'ÉGARD DE TOUTE BLESSURE, DE TOUTE INCAPACITÉ, DE TOUT DÉCÈS OU DE TOUTE PERTE OU DE TOUT DOMMAGE À LA PERSONNE OU À LA PROPRIÉTÉ, QU'ILS SOIENT CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE DES RENONCIATAIRES OU AUTREMENT.

J'AI LU LE PRÉSENT ACCORD DE NON-RESPONSABILITÉ ET DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES, J'EN COMPRENDS PARFAITEMENT LES TERMES, JE SAIS QUE JE RENONCE À DES DROITS IMPORTANTS EN LE SIGNANT ET JE LE SIGNE LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT SANS AUCUNE INCITATION.

Nom \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_ Témoïn: \_\_\_\_\_

Si le participant est âgé de moins de 18 ans, signature du parent ou tuteur:

\_\_\_\_\_

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET D'AUTORISATION DES MÉDIAS**

Je, \_\_\_\_\_, consens par la présente à la collecte et à l'utilisation de mes images personnelles par photographie ou enregistrement vidéo sans aucune compensation de quelque nature que ce soit. Je reconnais que ceux-ci peuvent être utilisés, mais sans s'y limiter, sur le site Web de la Canadian Weightlifting Federation Haltérophile Canadienne (CWFHC), dans des bulletins et des publications, ainsi que distribués aux membres. Je reconnais également que mon image pourrait être utilisée par la CWFHC pour promouvoir le sport de l'haltérophilie à l'avenir. Je comprends qu'aucune information personnelle, telle que les noms, ne sera utilisée dans des publications à moins que le consentement exprès ne soit donné. Je comprends également que mon consentement peut être retiré à tout moment par écrit au Comité exécutif de la CWFHC. Je donne ce consentement volontairement.

NOM : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ TÉMOIN : \_\_\_\_\_

Si le participant est âgé de moins de 18 ans, signature du parent ou tuteur:

\_\_\_\_\_

**GROUPE NATIONAL D'ATHLÈTES 2021-2022 - NAP**

**CONTRAT ATHLÈTE**

**CONTRAT ENTRE:**

Canadian Weightlifting Federation Halterophile Canadienne («CWFHC») - et  
\_\_\_\_\_ («athlète»)

L'athlète soussigné accepte expressément ce qui suit:

1. Je comprends que mon organisation sportive nationale, la CWFHC, a adopté le Programme canadien antidopage (PCA) 2021. J'accepte expressément qu'en tant que membre du Groupe national d'athlètes (GNA) dans mon sport, je suis soumis au PCA et, par conséquent, je serai lié par toutes les règles et responsabilités antidopage contenues dans le PCA.
2. J'accepte d'avoir été informé des règles antidopage contenues dans le PCA.
3. Je reconnais que les informations, y compris les informations personnelles me concernant, peuvent être partagées entre les organisations antidopage à des fins d'antidopage et que ces informations ne seront utilisées que d'une manière pleinement conforme aux limitations et restrictions contenues dans le Standard international de l'Agence mondiale antidopage pour la protection de la vie privée et des renseignements personnels.
4. En comprenant que toute divulgation a pour seul but d'aider le CCES à appliquer le PCA, je consens à ce que les services de police et d'application de la loi, les agences des services frontaliers, les organismes de sport dont je suis membre et les clubs sportifs et associations athlétiques auxquels j'appartiens, au Canada et ailleurs, divulguent au CCES les renseignements qu'ils possèdent à mon sujet et qui sont directement pertinents aux violations potentielles des règles antidopage contenues dans le PCA qui pourraient être invoquées contre moi.

Date : \_\_\_\_\_, 2021

\_\_\_\_\_  
Nom de l'athlète (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'athlète

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Prov.

\_\_\_\_\_  
code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone

\_\_\_\_\_  
Courriel

\_\_\_\_\_  
Date de naissance (jj / mm / aa)

\_\_\_\_\_  
Nom du parent / tuteur (si l'athlète a moins de 18 ans)  
de 18 ans)

\_\_\_\_\_  
Signature du parent / tuteur (si l'athlète a moins  
de 18 ans)

Une fois remplie, envoyez ce formulaire de renonciation à votre représentant d'association provinciale pour qu'il soit soumis au comité organisateur.